

French
W07

CHAPITRE XXIII.

DE LA COUSTUME ET DE NE CHANGER AISÉMENT
UNE LOY RECEÛE.

I Celuy me semble avoir très-bien conçu la force de la coustume, qui premier forgea ce conte, qu'une femme de village, ayant appris de caresser et porter entre ses bras un veau dès l'heure de sa naissance, et continuant tousjours à ce faire, gaigna cela par l'accoustumance, que tout grand beuf qu'il estoit, elle le portoit encore¹. Car c'est à la verité une violente et traistresse maistrisse d'escole que la coustume. Elle establit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son autorité; mais par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. Nous luy voyons forcer tous les coups les reigles de nature. III «*Usus efficacissimus rerum omnium magister*^a.»

J'en croy l'antre de Platon en sa *Republique*, et I croy les medecins, qui quittent si souvent² à son autorité les raisons de leur art; et ce Roy³ qui, par son moyen, rengea son estomac à se nourrir de poison; et la fille qu'Albert⁴ recite s'estre accoustumée à vivre d'araignées.

^a. « L'usage est le plus puissant maître en tout ». Plin, *Hist. Natur.*, XXVI, 2.

II Et en ce monde des Indes nouvelles on trouva des grands peuples et en fort divers climats, qui en vivoient, en faisoient provision, et les apastoient, comme aussi des sauterelles, formiz, laizards, chauvessouriz, et fut un crapault vendu six escus en une nécessité de vivres: ils les cuisent et apprestent à diverses sauces. Il en fut trouvé d'autres ausquels noz chairs et noz viandes estoyent mortelles et venimeuses¹. III «*Consuetudinis magna vis est. Pernocant venatores in nive; in montibus uri se patiuntur. Pugiles caestibus contusi ne ingemiscunt quidem*^a.»

Ces exemples estrangers ne sont pas estranges, si nous considerons, ce que nous essayons ordinairement, combien l'accoustumance hebeate nos sens. Il ne nous faut pas aller chercher ce qu'on dit des voisins des cataractes du Nil², et ce que les philosophes estiment de la musique celeste, que les corps de ces cercles, estant solides et venant à se lescher et froter l'un à l'autre en roullant, ne peuvent faillir de produire une merveilleuse harmonie, aux couppures et nuances de la quelle se manient les contours et changemens des caroles des astres; mais qu'universellement les ouïes des creatures, endormies comme celles des *Ægiptiens* par la continuation de ce son, ne le peuvent appercevoir, pour grand qu'il soit. Les mareschaux, meulniers, armuriers ne sçauroient durer au bruit qui les frappe, s'ils s'en estonnoient comme nous. Mon collet de fleur sert à mon nez, mais, après que je m'en suis vestu trois jours de suite, il ne sert qu'aux nez assistants. Cecy est plus estrange, que, nonobstant des longs intervalles et intermissions, l'accoustumance puisse

^a. « La force de l'habitude est grande; les chasseurs passent les nuits dans la neige ou se brûlent au soleil de la montagne. Les athlètes meurtris du ceste ne poussent pas même un gémissement. » Cicéron, *Tusculanos*, II, 17.

L'économie
des échanges
linguistiques

La structure du rapport de production linguistique dépend du rapport de force symbolique entre les deux locuteurs, c'est-à-dire de l'importance de leur capital d'autorité (qui n'est pas réductible au capital proprement linguistique) : la compétence est donc aussi capacité de se faire écouter. La langue n'est pas seulement un instrument de communication ou même de connaissance mais un instrument de pouvoir. On ne cherche pas seulement à être compris mais aussi à être cru, obéi, respecté, distingué. De là la définition complète de la compétence comme *droit à la parole*, c'est-à-dire au langage légitime, comme langage autorisé, comme langage d'autorité. La compétence implique le pouvoir d'imposer la réception. Ici encore, on voit combien la définition linguistique de la compétence est abstraite : le linguiste tient pour résolu ce qui dans les situations de l'existence réelle constitue l'essentiel, c'est-à-dire les *conditions de l'instauration de la communication*. Il s'accorde le plus important, à savoir que les gens parlent et se parlent (sont en *speaking terms*), que ceux qui parlent estiment ceux qui écoutent dignes d'écouter et que ceux qui écoutent estiment ceux qui parlent dignes de parler.

~~La science adéquate du discours doit établir les lois qui déterminent qui peut (en fait et en droit) parler et à qui et comment (par exemple, dans un séminaire, la probabilité de prendre la parole est infiniment moins grande pour une fille que pour un garçon). Parmi les censures les plus radicales, les plus sûres et les mieux cachées, il y a celles qui excluent certains individus de la communication (par exemple, en ne les invitant pas en des lieux d'où l'on parle avec autorité ou en les plaçant en des places sans parole). On ne parle pas au premier venu ; le premier venu ne « prend » pas la parole. Le discours suppose un émetteur légitime s'adressant à un destinataire légitime, reconnu et reconnaissant. En se donnant le fait de la communication, le linguiste passe sous silence les conditions sociales de possibilité de l'instauration du discours qui se rappellent par exemple dans le cas du discours prophétique — par opposition au discours institutionnalisé, cours ou sermon, qui suppose l'autorité pédagogique ou sacerdotale et ne prêche que des convertis.~~

La linguistique réduit à une opération intellectuelle de chiffrement-déchiffrement un *rapport de force symbolique*, c'est-à-dire une relation de chiffrement-déchiffrement fondée sur une *relation d'autorité-croyance*. Écouter, c'est croire. Comme on le voit clairement dans le cas des ordres (au sens de commandement) ou, mieux encore, des *mots d'ordre*, le pouvoir des mots n'est jamais que le pouvoir de mobiliser l'autorité accumulée dans un champ (pouvoir qui suppose, évidemment, la compétence proprement linguistique — cf. maîtrise de la liturgie). La science du discours doit prendre en compte les conditions d'instauration de la communication parce que les conditions de réception escomptées font partie des conditions de production. La production est commandée par la structure du marché, ou, plus précisément, par la compétence (au sens plein) dans sa relation à un certain marché, c'est-à-dire par l'autorité linguistique comme pouvoir que donne sur les rapports de production linguistique une autre forme de pouvoir. Ce pouvoir, dans le cas de l'orateur homérique, est symbolisé par le *skeptron*, qui rappelle qu'on a affaire à une parole méritant d'être crue, obéie. Dans d'autres cas — et c'est ce qui fait la difficulté —, il peut être symbolisé par le langage lui-même, le *skeptron* de l'orateur consistant alors dans son éloquence : la compétence au sens restreint de la linguistique devient la condition et le signe de la compétence, au sens de droit à la parole, de droit au pouvoir par la parole, ordre ou mot d'ordre. Il y a tout un aspect du langage d'autorité qui n'a pas d'autre fonction que de rappeler cette autorité et de rappeler à la croyance qu'elle exige (cf. le langage d'importance). En ce cas, la stylistique du langage est un élément de « l'appareil » (au sens de Pascal) qui a pour fonction de produire ou d'entretenir la foi dans le langage. Le langage d'autorité doit une part très importante de ses propriétés au fait qu'il doit contribuer à sa propre crédibilité — ex. l'« écriture » des écrivains, les références et l'appareil des érudits, les statistiques des sociologues, etc.

L'effet propre de l'autorité (il faudrait dire *auctoritas*), composante nécessaire de